

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU MATERIEL

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA COMPAGNIE / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

- Nom du produit : JAPAN ART K KABUKI
- Référence du produit : 1466 – H7SD
- Arôme : OBSESSION

Identification de la compagnie/entreprise :

- Nom de la Compagnie : CAR MATE CAR ACCESSORIE (SHENZHEN) .CO.,LTD.
- Adresse : NO.2 DongHuan Rd. Ind. Development Zone, LongHua, Shenzhen, China.
- Téléphone : 86-755-2812-9955
- Site Web : <http://www.carmate.com.cn/>

Téléphone d'urgence :

Association/Organisation

Utilisation de la substance/produit

Désodorisant

SECTION 2 : IDENTIFICATIONS DES DANGERS

- Ce produit n'est pas classé inflammable.
- Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé par la directive 1999/45/CE.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ce produit est un mélange complexe d'ingrédients, il contient, entre autres, la(es) substance(s) suivante(s).La(es) substance(s) des composants dangereux selon la directive 67/548/CEE :

Texte intégral des phrases de risque figurant à la section 3 : voir section 16

INGREDIENTS	CAS No.	EINECS	REACH SVHC	F.P. (°C)	symb.	R:	Niveau de concentration dans le produit fini
Dipropylene Glycol	25265-71-8	246-770-3	NO	138	-	-	55-60%
Benzyl Acetate	140-11-4	205-399-7	NO	90	-	-	4-5%
Citral	5392-40-5	226-394-6	NO	91	Xi	R38/43	3-4%

Linalyl Asetate	115-95-7	204-116-4	NO	85	-	-	2-3%
Linalool	78-70-6	201-134-4	NO	71	Xi	-	3-4%
Citronelol	106-22-9	203-375-0	NO	102	-	-	2-3%
Coumarin	91-64-5	202-086-7	NO	150	-	-	2-3%
Galaxolide	1222-05-5	214-946-9	NO	>100	N	R50/53	1-2%
Iso-Raldeine	127-51-5	204-846-3	NO	-	-	-	1-2%
	7388-22-9	230-969-7	NO	-	-	-	
Cedrenyl Acetate	77-54-3	201-036-1	NO	-	-	-	1-2%
Amyl Cinnamic Aldehyde	105-87-3	204-541-5	NO	105	-	-	1-2%
Geranyl Acetate	105-87-3	203-341-5	NO	-	-	-	1-2%
Hedione	24851-98-7	246-495-9	NO	156	-	-	1-2%

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

Exposition des yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin si les symptômes persistent.

Peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Contacter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

SECTION 5 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- a.) Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse..
- b.) Ne pas utiliser de jet d'eau directement sur les objets en feu..
- c.) Éviter l'inhalation des fumées et des vapeurs.
- d.) Porter un système de protection respiratoire.
- e.) Ne pas exposer à des températures élevées ou à des flammes nues.

SECTION 6 : MESURES CONTRE LE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Éviter le contact direct avec la peau et les yeux.

Déversement: Nettoyer le déversement immédiatement. Retirer toutes les sources d'inflammation.

Assurer une ventilation adéquate. Déversements graves doivent être maîtrisés par l'utilisation de sable ou de poudre inerte. Mettre dans un récipient fermé.

Précautions environnementaux : Rester loin de fossé de drainage, l'eau superficielle et souterraine, et le sol.

SECTION 7 : TRAITEMENT ET STOCKAGE

Manipulation : conserver une bonne hygiène personnelle.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais et sec, loin des sources de chaleur.

Incendie : Tenir à l'écart des sources d'ignition et de flammes nues.

Toujours conserver de bonnes pratiques pour l'entretien ménager et l'hygiène.

SECTION 8 : CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation : Ventilation Localisée.

Protection des yeux : Ne pas frotter les yeux avec les mains contaminées.

Mesures d'Hygiène / Travail : Laver les mains avec le savon et l'eau après contact direct avec le produit.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUE ET CHIMIQUE

Apparence : papier trempé

Couleur:

Odeur: OBSESSION

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable sous la condition de stockage ci-dessus.

Réactivité : Ne pas présenter un grand danger de réactivité, par soi-même ou contact avec l'eau. Éviter tout contact avec les acides forts, les alcalis ou les agents oxydants.

Décomposition : le monoxyde de carbone et les composés organiques non identifiés devraient être formés pendant la combustion.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Non disponible Cette composition n'a pas été soumise à des tests toxicologiques.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucun problème pour l'environnement n'est attendu dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 13 : INFORMATIONS POUR L'ELIMINATION DES DECHETS

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales. Éviter l'élimination dans les systèmes de drainage et dans la nature.

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Classe Groupe d'emballage N°ONU.

Route (ADR / RID) : Non réglementé.

Aérien international (IATA) : Non réglementé.

Maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

- Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Classification du produit : classification de l'emballage / de l'étiquetage selon la directive 1999/45/CE.

Symbole de danger: Aucun

Phrase de risque : Aucune.

Phrases de sécurité :

S2, Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Texte intégral des phrases de risque figurant à la section 3 :

R38 : Irritant pour la peau.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Date de revision : 14 Nov, 2011

Par : Y.OMMOTO / Ingénieur en chef - Centre de Développement chimique

Les informations contenues dans cette fiche signalétique proviennent de sources récentes et sûres. Toutefois, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leurs exactitudes ou précisions. Il est de la responsabilité de l'utilisateur à la fois de déterminer les conditions d'utilisation sans risque de ce produit et d'assumer toute responsabilité en cas de perte, blessure, dommage ou dépense résultant de l'utilisation abusive de ce produit.